



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

pouvoir d'achat

Question au Gouvernement n° 2392

Texte de la question

POUVOIR D'ACHAT

M. le président. La parole est à M. Jean-Claude Sandrier, pour le groupe des député-e-s communistes et républicains.

M. Jean-Claude Sandrier. Je tiens tout d'abord à vous dire, monsieur le Premier ministre, que, sur la question de la colonisation (*Protestations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire*) il faut être logique : s'il n'y a pas lieu de légiférer sur l'histoire, demandez alors au président de l'Assemblée nationale de faire tout simplement abroger l'article 4 de la loi de février 2005 ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe des député-e-s communistes et républicains et du groupe socialiste. - " Non ! Non ! " sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

Monsieur le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, vous répétez chaque jour que la France vit au dessus de ses moyens.

Plusieurs députés du groupe de l'Union pour un mouvement populaire. C'est vrai !

M. Jean-Claude Sandrier. Nous attendions avec impatience que vous précisiez à nos concitoyens qui vit au-dessus des moyens de la France. Est-ce que ce sont les RMistes dont vous avez fait à nouveau croître le nombre de 5 % en un an ? Ceux qui ont droit à la couverture maladie universelle, dont le nombre a augmenté de 14 % ? Ceux qui fréquentent les Restos du coeur dont le nombre a été multiplié par dix en vingt ans ? Est-ce la caissière de Carrefour dont le salaire a augmenté de 1,79 % l'an dernier...

M. Jacques Desallangre. Non !

M. Jean-Claude Sandrier. ...ou le fonctionnaire dont le traitement a augmenté de 1,8 % ?

M. Jacques Desallangre. Non !

M. Jean-Claude Sandrier. Dites-nous au moins qu'il ne s'agit pas d'eux !

Mais, alors, qui sont-ils, ceux qui font vivre la France au-dessus de ses moyens ? Pourquoi ne reconnaissez-vous pas que ce sont ces actionnaires (*" Ah ! " sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire*) qui exigent un rendement de 15 % pour leurs dividendes (*" Eh oui ! " sur les bancs du groupe socialiste*) ; que ce sont ces sociétés du CAC 40 qui ont vu leurs profits croître de 160 % en deux ans et leurs patrons s'augmenter de 24 % ? Nos concitoyens le voient bien : plus cela va mal pour la croissance, le pouvoir d'achat et l'emploi, plus les profits explosent ! (*" Eh oui ! " sur les bancs du groupe des député-e-s communistes et républicains.*)

M. Michel Lefait. Scandaleux !

M. Jean-Claude Sandrier. Un grand professeur d'économie vient d'écrire : " Une hausse des profits n'a pas d'effet favorable sur l'investissement et a un effet défavorable sur la demande, alors qu'augmenter les salaires, ce serait soutenir la consommation et donc la croissance et l'emploi. " Il ajoute même : " Les pays européens qui exportent le plus sont ceux où les coûts salariaux sont élevés. "

Qu'attendez-vous pour relever salaires, retraites et minima sociaux ? Enfin, qu'attendez-vous, à la veille de ces jours de fête, pour augmenter au moins du taux de l'inflation la prime de Noël pour les plus démunis,...

M. le président. Monsieur Sandrier, pouvez-vous poser votre question ?

M. Jean-Claude Sandrier. ... alors que vous venez de faire aux plus riches un cadeau de près de 2 milliards d'euros ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe des député-e-s communistes et républicains.*)

Monsieur le président, les précédents orateurs ont disposé de plus de temps que moi !

M. le président. Non, monsieur ! C'est inexact ! (*Protestations sur les bancs du groupe des député-e-s communistes et républicains.*) Je veux bien que l'on me mette en cause, mais une petite lumière m'indique que vous avez dépassé votre temps.

M. Jean-Claude Sandrier. Non, monsieur le président !

M. le président. Comment le savez-vous, puisque vous étiez en train de parler ? J'ai une lumière ici ! Arrêtez de me mettre en cause, parce que vous dépassez à chaque fois votre temps de parole ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*) Il y a une limite ! J'ai le compte, alors arrêtez ! (*Protestations sur les bancs du groupe des député-e-s communistes et républicains.*)

La parole est à M. le ministre délégué à l'emploi, au travail et à l'insertion professionnelle des jeunes.

M. Gérard Larcher, *ministre délégué à l'emploi, au travail et à l'insertion professionnelle des jeunes*. Monsieur le député, le pouvoir d'achat et les salaires sont une préoccupation légitime des Françaises et des Français.

M. Jacques Desallangre. Et du Gouvernement ?

M. le ministre délégué à l'emploi, au travail et à l'insertion professionnelle des jeunes. A cet égard je vais vous rappeler quelques chiffres.

Le pouvoir d'achat a augmenté de 0,4 % en 2003, de 1,4 % en 2004...

M. Jean-Paul Anciaux. Très bien !

M. le ministre délégué à l'emploi, au travail et à l'insertion professionnelle des jeunes. ...et, cette année, sa croissance devrait être supérieure, puisque le salaire moyen ouvrier a crû, au cours du troisième trimestre, de 3,1 %, rebasé sur l'année. (*Protestations sur les bancs du groupe socialiste et du groupe des député-e-s communistes et républicains.*)

M. André Chassaigne. C'est une moyenne !

M. le ministre délégué à l'emploi, au travail et à l'insertion professionnelle des jeunes. Néanmoins, il existe de fortes disparités. (*Rires et exclamations sur les bancs du groupe socialiste et du groupe des député-e-s communistes et républicains.*) Voilà pourquoi, en mars dernier, dans le cadre de la commission nationale de la négociation collective, avec l'ensemble des partenaires sociaux, nous avons mis sous observation 84 branches sur les 274. (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste et du groupe des député-e-s communistes et républicains.*) Vingt-huit accords salariaux ont été signés, mais quatre branches professionnelles nous posent aujourd'hui encore des problèmes importants. Le Premier ministre a rappelé, avant-hier, sa demande d'aboutir enfin à des accords salariaux dans ces branches avant le 15 mars. (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste et du groupe des député-e-s communistes et républicains.*)

Par ailleurs, si la question des salaires est un élément important, celle des revenus est également essentielle. Ainsi la revalorisation de la prime pour l'emploi,...

M. Jean-Pierre Brard. Cinq euros !

M. le ministre délégué à l'emploi, au travail et à l'insertion professionnelle des jeunes. ...l'introduction de la prime de transport dans la négociation annuelle obligatoire pour l'année 2006 (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste et du groupe des député-e-s communistes et républicains*),...

M. André Chassaigne. C'est tout petit !

Plusieurs députés du groupe des député-e-s communistes et républicains. Cinq euros !

M. le ministre délégué à l'emploi, au travail et à l'insertion professionnelle des jeunes. ...la participation et la création d'un dividende du travail seront une réponse à votre préoccupation d'un partage égal entre l'entreprise, les actionnaires et les salariés. (*Rires et exclamations sur les bancs du groupe socialiste et du groupe des député-e-s communistes et républicains.*)

M. Patrick Ollier. Très bien !

M. le ministre délégué à l'emploi, au travail et à l'insertion professionnelle des jeunes. Enfin, le fait que nous ayons 130 000 chômeurs de moins est un élément déterminant pour le pouvoir d'achat. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire. - Protestations sur les bancs du groupe socialiste et du groupe des député-e-s communistes et républicains.*)

Telle est l'action du Gouvernement (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste et du groupe des député-e-s communistes et républicains*) en matière de salaires et de pouvoir d'achat ! (*Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

M. Albert Facon. Ceux du CAC 40 !

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Sandrier](#)

Circonscription : Cher (2^e circonscription) - Député-e-s Communistes et Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2392

Rubrique : Politique économique

Ministère interrogé : emploi, travail et insertion professionnelle des jeunes

Ministère attributaire : emploi, travail et insertion professionnelle des jeunes

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 décembre 2005

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 15 décembre 2005